



Avec quelque 4 850 kilomètres de côtes et plus d'un million de km² de zones sous juridiction, à proximité de routes maritimes stratégiques, Madagascar est un pilier régional disposant de moyens de développement tournés vers la mer. Dès lors, l'enjeu est à la fois politique, maritime, économique et environnemental. Dans ce dernier domaine, les risques de pollution sont bel et bien une réalité.



Le Général Raveloharison, ministre de l'Environnement (au centre), très attentif



Ainsi, du 8 au 11 novembre 2011, l'Organe de Lutte contre l'Evènement de Pollution marine par

hydrocarbures ou OLEP a organisé, dans la ville du Grand port de l'Est, un atelier axé sur la théorie et la pratique des stratégies souvent mal connues par les détracteurs qui ne savent même pas de quoi ils parlent, en matière de protection de l'environnement à Madagascar. Cet atelier de deux jours a été organisé en présence du ministre de l'Environnement, le Général Raveloharison Herilanto et sous l'encadrement de Rolland Rakotondrasata, coordinateur national de l'OLEP ; du consultant Lindsay Pages Joe et de l'expert Frédéric Marignac. Peu de commentaires. Suivez attentivement ce reportage inédit de Madagate.com





FEM – Projet de Développement des Voies Maritimes et de Prévention de la Pollution Côtière et Marine pour l'Ouest de l'Océan Indien (WOMHP)

Bienvenue à
L'exercice de gestion de lutte de grande ampleur



Madagascar : l'OLEP sur le front de la protection de l'environnement maritime

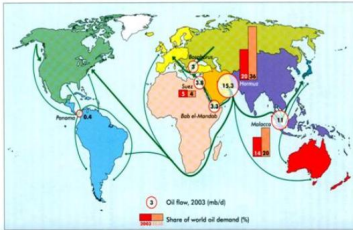
Jeudi, 17 Novembre 2011 10:45 - Mis à jour Jeudi, 17 Novembre 2011 11:57



Route des tankers

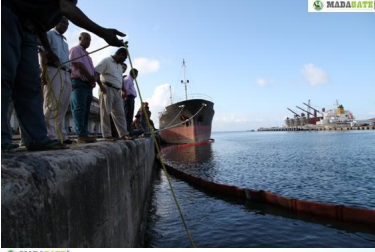
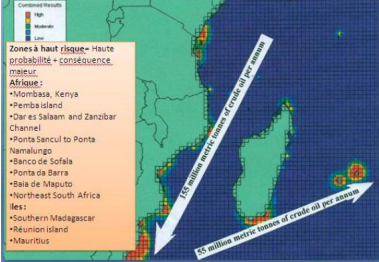
BRL OTRA

Figure 25 Oil Flows and Major Checkpoints, 2003



Environnement – sites à haut risque

BRL OTRA

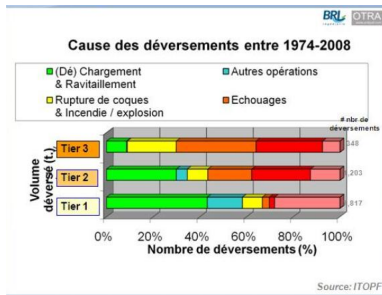




Résultats attendus

- Formation du personnel
 - cellule nationale, cellule provinciale/ locale, « Commandants Sur Zone »
- Amélioration du Plan National
 - Dispositions générales du plan,
 - politique de dispersant, cartes de sensibilité
- Amélioration de la coordination nationale/ provinciale/ locale
 - Communication,
 - Commandement,
 - Gestion de l'information





Madagascar

- **Tier I (niveau 1)** : Cas de déversements moyens inférieurs à 20 tonnes.
- **Tier II (niveau 2)** : Cas de déversements importants, entre 20 tonnes et 200 tonnes, qui nécessitent le déclenchement du plan de lutte régional.
- **Tier III (niveau 3)** : Cas de déversements importants, plus de 200 tonnes qui provoque le déclenchement du plan de lutte national et qui peut nécessiter l'aide internationale.



Intégration des plans

Usine / Installation
ex : terminal pétrolier,
station de ravitaillement
dans un port

PLAN D'URGENCE PORTUAIRE

PLAN D'URGENCE PROVINCIAL

PLAN D'URGENCE NATIONAL

PLAN D'URGENCE REGIONAL / INTERNATIONAL

Révision du schéma d'Alerte et mobilisation

<p>Témoin de la pollution (Radio Maritime, Avions, Navires, Témoins, Forces Navales, Industrie...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Alerte le point focal (ou autre organisations qui pourra transmettre)
<p>Point Focal de réception d'Alerte (Vigie Port / Aéroport / Gouverneur Province (autres?) Tél: 7, VHF, Canal 16, Radio: ?)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Confirme et évalue l'incident - Engage les premières actions - Renseigne le formulaire officiel - Alerte le Coordinateur Provincial/National
<p>Coordinateur Provincial</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Supervise les premières actions - Organise une mission pour confirmer et évaluer - Mobilise la Cellule d'Urgence Nationale - Notifie le Ministère compétent - Alerte les moyens de lutte et entreprises privées
<p>Coordinateur National (et ses Assistants)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilise le Comité national complet ou partiel - Déclenche officiellement le Plan
<p>Directeur du Comité national (de haut-niveau)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilise le Comité national complet ou partiel - Déclenche officiellement le Plan
<p>Ministères, COI</p>	
<p>Pays voisins, OMI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance internationale

A Madagascar			
Coordinateur National (Directeur National) Assistant au Coordinateur National			
Cellule Evaluation Responsable	Cellule Opérations Responsable	Cellule Logistique Responsable	Cellule Finances Responsable
Evaluation et prévision - dérive nappe - Comportement pétrole - Comportement HNS	Opérations aériennes (surveillance et guidage)	inventaire matériel et personnel	Procédure d'engagement des fonds et suivi des dépenses
Zones sensibles et évaluation des impacts	Opérations en mer	Approvisionnement - pétrole, logistique - d'équipement	Préparation et suivi des demandes d'indemnisation
Choix des stratégies et Plan d'action	Opérations à terre (et à bord)	Communications (liens et moyens)	
Planification de la gestion des déchets	Collecte-Stockage-Transport - Traitement des déchets	Transports (matériel et personnel)	
Analyse de la qualité de l'air et de l'eau (échantillonnage)		Suivi médical	
Evaluation des risques pour la Santé et mesures de sécurité		Gestion de l'assistance internationale	
		Support Equipementiel et personnel (Douane - Immigration)	



Cellule Evaluation Nationale

Responsable: **Min Env (OLEP)**

Évaluation et prévision

- dérive nappe: **Marine Nationale (commandement des Forces Navales), Météo**
- Comportement pétrole: **OMH**
- Comportement HNS: **CNGPC (Min RS)**

- Estimer l'ampleur de la pollution à partir des informations recueillies
- Recueillir les données météorologiques à 24 heures, 48 heures, etc. ainsi que les données sur les courants marins et la houle,
- Organiser la surveillance à l'aide des aéronefs,
- Etablir les prévisions de dérive de nappes sur les mêmes périodes,

Zones sensibles et évaluation des impacts: **Min Env (Dir gestion de la pollution marine et côtière), Santé, Pêche, Tourisme**

- Identifier la zone littorale susceptible d'être menacée,

Choix des stratégies et Plan d'action: **Responsable de la cellule Evaluation (Min Env / OLEP)**

- Evaluer la capacité nationale et la proposition d'appel à l'aide internationale.
- Proposer la stratégie de lutte
- Etablir les plans d'intervention en mer,
- Identifier les moyens nécessaires (matériels, personnels, etc.),
- Vérifier l'efficacité des actions menées et réorienter ces actions si nécessaires

Lutte en frange littorale :

- Assister en tant que besoin les cellules d'évaluation aux niveaux provinciaux et régionaux.
- Effectuer la synthèse du travail des différentes cellules d'évaluation lorsque plusieurs provinces sont concernées.



Cellule Opérations Nationale

Resp. : Min Défense (Etat-Major)

Opérations aériennes (surveillance et guidage) Commandement des Forces Aériennes, Centre de Surveillance des Pêches CSP, Sociétés privées de transport aérien
 •Coordination des opérations aériennes (surveillance des nappes et guidage des moyens de lutte en mer)

Opérations en mer Marine Nationale (officier de Liaison du Commandement des Forces Navales à Tana)
 •Coordination des opérations de lutte en mer (confinement et récupération, épandage de dispersant)

Opérations à terre (et sûreté) Etat-Major mixte opérationnel
 •Coordination et soutien aux opérations de lutte à terre (en lien avec les organisations provinciales)

Collecte-Stockage-Transport - Traitement des déchets Min Transport
 •Superviser (avec les localités) le stockage et tri sur site (voir les plans Prov.)
 •Mettre en œuvre (avec les sociétés privées spécialisées) la gestion des déchets
 Stockage intermédiaire, transport, traitement, élimination finale



Cellule Logistique Nationale

Responsable: Primature/ Cellule de Prévention et Gestion des Urgences, CPGU

Inventaire matériel et personnel Défense
 •S assurer de la disponibilité des matériels préalablement inventoriés tant au niveau provincial, que national et qu'international (et sociétés privées et pétrolières)

Approvisionnement (matériels, logistique d'appui, nourriture, logement) Primature/ Cellule de Prévention et Gestion des Urgences, CPGU
 •Satisfaire les besoins de la cellule opérationnelle nationale en moyens nécessaires pour la lutte en mer.
 •Satisfaire les besoins des cellules opérationnelles provinciales pour la lutte tant en mer, qu'à terre.

Communications (réseau et moyens) Min de la Défense (Gendarmerie), Min Telecom
 •Mise en place d'un réseau de communication de crise dédié à terre, et mise à disposition des équipements

Transports (matériel et personnel) Min Transport
 •Assurer le transport des personnels et moyens de lutte sur les sites d'opérations (avec des sociétés privées de transport)

Cellule Logistique Nationale

Responsable: Primature/ Cellule de Prévention et Gestion des Urgences, CPGU

Suivi médical Min Sante
 •Assurer le Suivi médical des personnels sur les sites d'opérations et des populations locales (en tant que de besoin)

Import / Export matériel et personnel (Douanes - Immigration) Douanes, Min Intérieur (Police de l'Air et des Frontières)
 •Faciliter l'entrée dans le pays des personnels et moyens de lutte fournis par l'assistance internationale.

Gestion de l'assistance internationale Min Env (OLEP)
 •Suivre les demandes et gérer la fourniture
 •Répartir et gérer les moyens en provenance de l'aide internationale



Cellule Finances Nationale

Responsable: Min Finances

Procédures (engagement des fonds) et suivi des dépenses. Min finances et Min Env (Dir des Affaires Financières), Min Budget (Dir Gén du contrôle financier – visa des engagements, Dir Gén du Trésor – paiement, Dir Gén du Budget – suivi des dépenses)

- Estimer les dépenses à engager (Min Env)
- Faciliter le déblocage des fonds nécessaires (Fonds d'Urgence du Min Env) lors des interventions, et pour le paiement des matériels et personnels (Min Env)
- Gérer les fonds supplémentaires (Min Budget)
- Consigner toutes les dépenses engagées dans la lutte (Min Budget)

Préparation et suivi des demandes d'indemnisation Min Env, Min Transport

- Estimer les prévisions d'indemnisation
- Valider les dépenses engagées
- Solliciter auprès du FIPOL l'ouverture d'un bureau d'indemnisation
- Présenter les demandes d'indemnisations auprès du FIPOL
- Instruire et défendre les demandes d'indemnisations

Communication - Conseiller en Communication de l'OLEP

- Préparer et faire valider périodiquement des communiqués donnant les bilans de la situation.
- Préparer les conférences de presse et interviews.
- Transmettre à la presse, après validation, ces communiqués périodiques pour l'information du public sur le déroulement des événements.
- Suivre et vérifier les informations diffusées par les médias, et faire apporter les rectificatifs, si nécessaire.

Historien - Documentation

- Collecter toutes les données relatives à la pollution et consigner dans un cahier ou répertoire tous les événements, les observations, les instructions et directives, les problèmes, etc.
- Noter tous les appels aux personnels, officiers, organisations concernées, etc.
- Préparer un document ou dossier et collecter les copies des rapports ou documents de tous les intervenants sur le lieu du sinistre.
- Dresser un catalogue des événements.
- Faire des investigations pour obtenir des éléments additionnels afin de compléter le dossier du sinistre.
- Remettre, à l'issue de la pollution, un rapport détaillé à l'OPLH



FEM – Projet de Développement des Voies Maritimes et de Prévention de la Pollution Côtière et Marine pour l'Ouest de l'Océan Indien (WIOMHP)

Recommandations de l'exercice sur table

[CLIQUEZ ICI POUR LE DOSSIER EN POWERPOINT](#)



FEM – Projet de Développement des Voies Maritimes et de Prévention de la Pollution Côtière et Marine pour l'Ouest de l'Océan Indien (WIOMHP)

Règles de l'exercice

[CLIQUEZ ICI POUR LE DOSSIER EN POWERPOINT](#)



Pauline Rakotonirainy, Responsable Cellule de communication de l'OLEP faisant le point avec les